

Agent(e) aux communications

(WEB/numérique et médias sociaux)

Relevant de la directrice des Communications et du Développement Durable, l'agent(e) aux communications a pour principale tâche d'assister la directrice du service en matière d'information, de diffusion et de communication des plans, des projets ou autres activités de la Ville. La personne retenue contribuera à la planification et la mise en œuvre des stratégies de communications organisationnelles internes et externes en étant plus spécifiquement en charge de la conception de contenus numériques attractifs et à l'animation de l'ensemble des plateformes Web (site, médias sociaux et blogues) à partir d'un calendrier, d'objectifs et de cibles. Elle réalisera aussi des rapports et des analyses en lien avec les actions en communication et marketing effectuées ou à venir.

EXIGENCES

- Détenir au minimum un diplôme d'études collégiales (DEC) en multimédias, communications, marketing ou l'équivalent ainsi que deux années d'expérience dans des attributions similaires comportant notamment, la gestion d'un site web et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, Youtube, etc.);
- Maîtriser la suite MS Office (Word, Excel, Powerpoint, Publisher);
- Détenir une bonne connaissance de Wordpress et préférablement aussi de la suite Adobe Creative (In Design, Photoshop, Illustrator) et d'autres outils tels que: Google Analytics, Hootsuite, etc.
- Avoir de bonnes aptitudes rédactionnelles et une excellente maîtrise du français (à l'oral et à l'écrit). Le bilinguisme est un atout;
- Faire preuve de rigueur, de professionnalisme, d'organisation et d'autonomie;
- Démontrer un intérêt pour le travail collaboratif en équipe multidisciplinaire;
- Être polyvalent, diplomate et démontrer un souci du service à la clientèle;
- Détenir des compétences en graphisme et en gestion de projet est un atout;
- Être à l'affût des dernières tendances relatives aux médias sociaux et au marketing numérique.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Il s'agit d'un poste syndiqué régi par la convention collective;
- Le taux horaire de base est de 24,68\$/heure jusqu'à un maximum de 32,91\$/heure à raison de 35h/semaine;
- Il s'agit d'un contrat d'une durée d'un an débutant le 4 janvier 2021.

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant 16 heures le 8 décembre 2020 avec la mention « Agent(e) aux communications » :

Ville de Baie-Saint-Paul
Mme Marie-Claude Girard
15, rue Forget
Baie-Saint-Paul, Québec
G3Z 3G1
Courriel : mcgirard@baiesaintpaul.com

**N.B. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.
L'usage du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.
Merci de votre participation.**